



POINT DE SITUATION - CRISE SANITAIRE

Dès le début de la mise en œuvre des mesures de confinement, nous nous sommes assurés, par un contact avec l'ensemble de nos délégués locaux, départementaux et régionaux de la fourniture de moyens de protection pour les policiers municipaux et les gardes-champêtres. Un recensement a été effectué et sur l'ensemble des remontées, nous avons pu constater que dans une majorité des services il avait été mis à disposition les moyens de protection élémentaire (masque, gants, gel hydro-alcoolique,...) et que dans d'autres services les moyens s'étaient fait attendre, et ne sont à ce jour que partiellement satisfaits.

Bien que n'étant pas concernés par le contrôle du respect des mesures décidées par le gouvernement pour le confinement, nous avons constaté que dans nombre de communes, les ASVP étaient pourtant engagés par leur maire dans des missions de contrôle. Cette situation ne fait que renforcer la revendication de FOPM sur la nécessité d'un véritable statut pour les ASVP et du strict respect des limites de leurs compétences légales par les maires.

Dès le 24 mars, le Secrétaire général de la branche des services publics, adressait un courrier conjoint au Premier Ministre et au Ministre de l'Intérieur pour qu'ils enjoignent aux maires d'assurer la protection des policiers municipaux, les gardes-champêtres des agents de surveillance de la Ville de Paris, ainsi que des ASVP, en leur fournissant le matériel adéquat.

A plusieurs reprises, nous avons été contact direct avec le Ministère de l'Intérieur pour faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain. Ainsi le problème de la mise à jour des PVE, que nous avons signalé, a été réglé en moins de 24 heures en communication directe avec le Lieutenant-Colonel LENOBLE.

Par ailleurs, nous avons pu compter sur les syndicats locaux FO, pour qu'ils s'assurent que les personnels concourant à la sécurité, mais aussi l'ensemble des agents territoriaux mobilisés soient détenteurs du matériel de protection et que toutes les mesures de sécurité nécessaires étaient bien mises en œuvre.

Depuis le début de la crise sanitaire, les secrétaires généraux, mais aussi les délégués locaux, départementaux et régionaux sont en contact (physique, téléphone, page et messagerie FB, mail...) avec nos adhérents et plus largement avec l'ensemble des professionnels de la sécurité territoriale.

Aujourd'hui, invitons les policiers municipaux, les gardes-champêtres des agents de surveillance de la Ville de Paris, ainsi que des ASVP à rejoindre les syndicats de territoriaux FO pour soutenir leur action en vue d'obtenir le bénéfice des mesures prévues pour récompenser leur engagement.

Les secrétaires généraux

Christophe LEVEILLE - Patrick LEFEVRE

F.O. Police Municipale

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153-155 rue de Rome 75017 PARIS

☎ - 06 11 79 54 10 - 06 83 29 01 60 ✉ PoliceMunicipale.FO@gmail.com
